# « Entreprise Nature Admise » - Argumentaires

## Arguments au niveau global

1. **La biodiversité nous offre chaque jour un service complet et gratuit**. (Oxygène, cycle de l’eau, alimentation, climat)
2. **Industries sont très dépendantes de la biodiversité** (énergie, agroalimentaire, textile, papier, bois, pharmacie, tourisme)
3. **La biodiversité fourni à l’homme plus de 60% de ses services vitaux, la valeur de ces services atteint plus de 23.500 milliards d’euros** (services éco-systémiques).
4. **Les risques** pour les entreprises qui ignorent la biodiversité :
	1. **APPROVISIONNEMENT** : épuisement des ressources (dégradation d’une ressource commune telle l’eau)
	2. **LEGAL** : durcissement de la réglementation, amendes et réclamations de tiers pour dommages environnementaux et responsabilités futures, risque de poursuites pénales, remise en cause du droit d’exercer son activité
	3. **FINANCIER** : notation des marchés, perte de la valeur marchande du site
	4. **COMMUNICATIONNEL** : risque sur la réputation, boycott des consommateurs et campagnes d’associations
5. **Les avantages** pour les entreprises de mettre la biodiversité au cœur de leur stratégie :
	1. **SERVICES** :
		1. Elle participe à la régénération des sites endommagés par l’activité humaine
		2. Elle permet d’épurer l’eau
		3. Elle participe à la stabilité du climat de la terre
		4. Elle dégrade naturellement de nombreux polluants et déchets
		5. Elle contribue à la création et au maintien d’un environnement et d’un paysage naturel (berges de rivières, haies,…)
	2. **CONCURRENTIEL** : opinion publique
	3. **ECONOMIE DE PRODUCTION**: nouveaux procédés de production, prise en compte du cycle de vie des produits, prise en compte en amont des enjeux de biodiversité permet d’éviter des coûts supplémentaires (coûts liés à la réparation de dommages, à l’obligation de remise en état ou de mise en conformité…), **possible amélioration de la productivité,** l’optimisation de la qualité de gestion du site et de sa pérennité
	4. **EMERGENCE DE NOUVEAUX MARCHES**: nouvelles opportunités de business
	5. **COMMUNICATIONNEL** : améliorer l’image de marque de l’entreprise, améliorer le dialogue avec les parties prenantes
	6. **REGLEMENTATION** : appliquer la réglementation, éviter les risques de non-conformité, anticiper les évolutions réglementaires
	7. **HUMAIN** : amélioration du cadre de travail, motivation des salariés grâce à une culture d’entreprise éco-citoyenne.
	8. **SITE** : contribution à la connaissance par des études de terrain, financement de projets naturalistes, entretien du site dans un but de maintien de la biodiversité, implication de collaborateurs dans des projets locaux de protection, mise en place d’opérations exemplaires, approche globale facilitée par la concertation avec toutes les parties prenantes.
6. **Directives européennes** :
	1. Convention CITES
	2. Convention pour la diversité biologique
	3. Convention RAMSAR
	4. Directives habitats
	5. Directive Responsabilité Environnementale
	6. Stratégie nationale pour la biodiversité
7. **Etre écocitoyen** ! **Responsabilité individuelle et citoyenne** !
8. A l’échelle mondiale, le rythme de **l’érosion de la biodiversité** s’accélère, les preuves sont incontestables.

## Arguments au niveau local

1. Développer des **projets innovants qui anticipent les futures évolutions** (notamment réglementaires) de la société. (Cela peut apporter des atouts face aux projets concurrents, prendre de l’avance sur les futures évolutions des lois, et être un atout de communication, ainsi les contraintes peuvent devenir des opportunités)
2. **Penser en amont, la prise en compte de la biodiversité dans le projet n’entraine pas de surcoût important**.
3. **Les réglementation se font de plus en plus exigeante**
4. **Offrir une image positive** en matière d’action et de communication dans le domaine du développement durable. (Les projets sont encore très rares et expérimentaux, ils offrent un potentiel de communication qui montre que l’innovation des projets est très importante. De plus, les aménagements peuvent rester discrets ou très visibles selon la communication souhaitée)
5. **Contribuer à l’amélioration du cadre de vie et de travail des utilisateurs du bâtiment**. (La prise en compte de la biodiversité, et particulièrement la végétalisation des bâtiments, apporte une ambiance naturelle très recherchée par les habitants ne disposant pas de jardin). Exemple : **biophilie**
6. **Motivation accrue du personnel et augmentation de la productivité**
7. **Avantages financiers** :
	1. Réduction du coût d’entretien via la **Gestion différenciée** (économie de 35,00 euros l’are/an source : UWE)
	2. **Préserver sa rentabilité, garante de sa durabilité**, l’entreprise doit donc se préparer aux évolutions auxquelles elle devra faire face. Appliquée à la biodiversité, elle peut apporter sa contribution, à la mesure de sa taille, à la préservation, voire à l’amélioration de l’état de la planète. Il lui serait, en effet, de plus en plus difficile de créer durablement de la valeur sur une planète dégradée.
8. **Amorce d’une démarche de certification** EMAS et ISO14001. Bientôt une nouvelle certification « Engagement Biodiversité » en Belgique ? (voir article Groupe Ecocert, France)
9. **Besoins des** futurs **travailleurs** « génération Y »
10. **Sécurité** sur le zoning (plus agréable = plus de passage)
11. **Journée dinatoire** en extérieur
12. **Réception clientèle** en extérieur
13. Prise de conscience de la perte de biodiversité par le public, impact sur leurs **préférences de consommation** et influence sur la décision d’achat
14. De plus en plus de **consommateurs optent pour des biens et services certifiés par un label écologique**, ce qui exerce une pression sur les entreprises
15. **Des milliers d’emplois sont liés à la biodiversité**, toutes les menaces qui pèsent sur elle peuvent impacter ceux-ci.
16. De nombreuses **entreprises sont amenées à justifier leur engagement en matière de développement durable.**
17. **Réduction du risque** industriel
18. Optimisation de la **qualité de gestion du site et de sa pérennité**
19. **Opportunités commerciales**
20. **Renforcement de l’image de marque de l’entreprise** auprès de la population locale, des consommateurs…
21. Facilitation **de l’intégration territoriale**
22. **Perte de la valeur marchande du site**
23. **Risque de poursuites pénales pour l’exploitant**
24. **Remise en cause du droit d’exercer son activité**

## Arguments à destination des mandataires

1. **Les citoyens veulent du vert, de la nature** (Biophilie)
	1. 7 français sur 10 choisissent leur lieu de vie en fonction de la présence d’espaces verts à proximité !
	2. 56% des personnes réclament plus d’espaces verts à proximité de leur lieu de travail
	3. Les enfants qui passent moins de temps en plein air ont des troubles comportementaux
2. Risque de perte de la valeur marchande des sites
3. Qui dit structure gestionnaire d’espaces naturels protégés, dit **emplois et compétences**.
	1. Le fait même qu’il existe une structure de gestion de l’espace naturel engendre une création d’emplois.
	2. Cette ouverture de nouveaux postes est d’autant plus importante que les structures gestionnaires s’établissent souvent dans des territoires peu peuplés.
	3. Une structure gestionnaire amène également de **nouvelles compétences sur le territoire**. Ces compétences que ce soit en conseil, en accompagnement des acteurs et des projets ou en expertise, sont des leviers d’action pour soutenir le territoire.
4. **Prestations et partenaires locaux** : La structure gestionnaire au service de son territoire
	1. Le maintien du tissu socio-économique peut aussi se manifester par du **soutien aux entreprises et organismes locaux.** En privilégiant des prestations de services auprès de structure de leur territoire, les gestionnaires d’espaces naturels protégés favorisent le développement socio-économique local.
5. Des **leviers pour mobiliser des fonds**, réinjectés dans l’économie locale.
	1. Une structure gestionnaire apporte avec elle des ressources financières qu’elle va pouvoir injecter dans l’économie locale grâce aux projets mis en œuvre
	2. Une structure gestionnaire est aussi l’un des organismes en capacité de mobiliser des fonds pour en faire bénéficier le territoire.
6. Des **territoires d’exception**
	1. En conduisant des projets pilotes et en se révélant souvent comme des territoires d’expérimentation, les espaces naturels protégés renforcent leur attractivité.
	2. Les espaces naturels protégés et leurs structures gestionnaires peuvent contribuer au dynamisme du tissu socio-économique du territoire via d’autres leviers tout aussi importants tels que l’agriculture, le tourisme, le cadre de vie.
7. **Accompagner la mise en place de mesures agro-environnementales** : contractualisation / Natura 2000 => gestion
8. **Facilitation de l’accès foncier** : mise à disposition gratuitement de terrain « pauvres » ou site pour le pâturage (entretien) - **Eco pâturage**
9. **Valorisation des produits agricoles du terroir** : boutique produits du terroir
10. **Préservation des ressources :** Maintien des activités traditionnelles en préservant le capital environnemental (pêche, chasse…)
11. **Programmes de recherche :** Programmes d’études de la biodiversité, de recherche pour la protection de la nature dans le futur, étude des maladies, études de gestion des sites,…
12. **Attirer des visiteurs dans les territoires ruraux :** attraits des paysages, de la biodiversité, des espèces rares ou emblématiques = ***retombées économiques***
13. **Valorisation du patrimoine naturel :** valorisation du patrimoine naturel = valorisation de la commune
14. **Gérer la fréquentation** : équilibre entre attrait du site et impact de sa fréquentation
15. **Patrimoine naturel =** support d’un tourisme de qualité
16. **Education à l’environnement** : prise de connaissance des autochtone de la richesse de « leur » patrimoine naturel et de l’intérêt de sa protection / Appropriation du site par les habitants / publicité « authentique » de la région
17. **Un cadre de vie, un lieu récréatif, un carrefour de vie sociale :**
18. Accueil de tous les publics
19. Espace naturel pour se ressourcer
20. Support de l’insertion par l’activité économique
21. **Le développement durable du territoire, une vision globale :**
22. **Construire ensemble** : fédérer autour d’un projet => Entreprise Nature Admise